

Services de **Prévention** et de Santé au Travail (SPST)

Pour ancrer cette place de la prévention dans notre action, les Services de Santé au Travail deviennent Services de Prévention et de Santé au Travail



Objectif : Mettre la prévention primaire au cœur de l'action des SPST pour créer une culture de prévention dans les entreprises



Publics concernés :

- Salariés
- Employeurs
- Indépendants